

Parce qu'ici on a déjà un pied là-bas

COMPARATIF DES ASSURANCES PVT (WORKING HOLIDAY VISA) ET EIC



ASSURANCE MALADIE, RAPATRIEMENT ET HOSPITALISATION

Il est recommandé d'utiliser ce dossier thématique et le présent comparatif afin de déterminer quelle assurance vous convient le mieux et d'avoir à l'esprit l'ensemble des informations qui vous seront utiles pour faire votre choix.

Le tableau ci-dessous vous propose de comparer les principales assurances voyage disponibles sur le marché et entre lesquelles vous pourriez hésiter, dans le cadre d'un départ en PVT ou en permis EIC. Il n'est pas exhaustif et ne fait pas foi auprès des assureurs. Nous avons pris soin de ne vous présenter que des assurances dont les couvertures sont adaptées à un projet de PVT/WHV ou EIC à l'étranger. Les garanties indiquées correspondent aux notices proposées aux Français. Si vous êtes belge, assurezvous que les conditions de souscription et les prises en charge soient identiques à celles que nous vous indiquons.

Avoir une assurance maladie/
rapatriement/hospitalisation est
obligatoire pour certains pays,
indispensable pour tous.

Avant de souscrire à n'importe laquelle de ces assurances, veillez à bien en lire et comprendre les conditions générales officielles !



GÉNÉRALITÉS

De façon générale, les assurances voyage ne vous assurent que pour les maladies et/ou accidents survenant au cours du voyage.

Aucun frais résultant d'une maladie/un accident survenu avant le départ ne sera couvert par ces assurances. Ces assurances voyage ne couvrent pas non plus les frais médicaux de contrôle ou de confort. À titre d'exemple : oubliez tout ce qui est antihistaminiques, ventoline, pilule contraceptive, IVG, détartrage, lentilles de contact, etc. Ils ne vous seront pas remboursés, c'est donc à vous de prendre vos dispositions avant votre départ.

Afin que le comparatif soit parlant, les assurances sélectionnées sont celles qui offrent des garanties rapatriement, maladie et hospitalisation (obligatoires pour la majorité des pays du PVT).

Les assurances voyage, en particulier celles de ce renouveler plusieurs fois en veillant à ce qu'il n'y ait comparatif, sont en règle générale valables pour des séjours d'un an maximum. Pour plus de détails sur cet aspect (durée de contrat, renouvellement possible ou pas pour plus de 12 mois, etc.), vous devez vous référer aux conditions générales de chaque assurance.

La majorité des assurances voyage doivent être Canada. souscrites avant de quitter son pays d'origine. Toute souscription initiale postérieure au départ risquerait d'invalider votre assurance : vous ne seriez alors pas couvert.

Si vous êtes à l'étranger, contactez l'assurance de votre choix pour voir si elle accepte de vous assurer. A noter qu'un certain nombre de ces assurances permettent de procéder à une souscription initiale que vous pourrez ensuite

aucune interruption de contrat. Attention : pour le Canada, souscrire à une assurance pour moins de deux ans risquerait de réduire d'autant la durée du PVT qui vous sera accordé à votre arrivée sur le territoire. Nous conseillons donc de souscrire directement votre assurance pour toute la durée de votre PVT, tel que demandé par l'ambassade du

Par ailleurs, les assurances fournies par les cartes bancaires n'ont pas été incluses dans ce comparatif : bien souvent elles ne couvrent que pour les séjours inférieurs à trois mois et de façon limitée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la discussion suivante de notre forum : Assurance notre dossier L'assurance pour le PVT, les choses

Dans ce comparatif, nous vous présentons six assurances PVT. Nous mettons plus principalement en avant notre partenaire ACS, qui propose l'assurance Globe PVT et qui assure les PVTistes depuis plus de 10 ans, mais les six assurances que nous présentons sont toutes sérieuses, c'est à vous de faire votre choix!

GLOBE PVT anciennement Globe Partner

Il s'agit de l'assurance recommandée par PVTistes.net. Un partenariat vous permet de bénéficier d'une réduction de 10 % (indiquée dans le tableau comparatif).

GLOBE PVT est valable pour une durée de 12 mois maximum renouvelable. Pour les PVT et permis Jeunes professionnels (ainsi que leurs conjoints ou enfants, qui peuvent également souscrire à Globe PVT) au Canada, elle est valable 24 mois.

En 2016, Globe PVT évolue : elle est valide pour tous les pays du PVT, vous permet de demander vos remboursements par e-mail pour des soins inférieurs à 500 euros et vous rembourse vos mois d'assurance non-utilisés si vous rentrez définitivement dans votre pays d'origine plus tôt que prévu.

Infos et souscription

Outre une couverture complète adaptée à un PVT (toutes destinations) ou à un permis EIC (Canada), pour un tarif très compétitif, Globe PVT vous offre un contact personnalisé. Sandra et Sharone sont en effet disponibles sur le forum pour répondre quotidiennement à toutes vos interrogations, avant et pendant votre PVT. Avant de souscrire, vous pouvez consulter la section Support Globe PVT de notre forum afin de vous rendre compte de leur disponibilité et leur poser les questions qui pourraient encore rester en suspens après lecture de leur Foire aux Questions et de leurs brochures (brochure Canada / brochure autres destinations PVT). Dans le cas d'un retour anticipé, vous serez remboursé des mois non-utilisés s'il vous reste au moins deux mois complets de votre contrat Globe PVT. N'hésitez pas à lire la foire aux questions de Globe PVT.

RECOMMANDÉ - Réduction de 10 %

Chapka Direct: Cap Working Holiday

Assurance complète. Cependant, les conditions de remboursement sont un peu compliquées : formulaire médical systématique et délais courts pour les demandes de remboursement.

The state of the s

APRIL: Pack Spécial PVT

April offre une solution d'assurance voyage en complément de la CFE : le Pack Spécial PVT. Ce pack offre, en sus des remboursements sur la base des tarifs de la sécurité sociale française (par la CFE), une bonne couverture d'assurance voyage. L'avantage de ce pack (comparé à une souscription CFE + autre assurance voyage) réside dans le guichet unique : vous n'aurez qu'un seul interlocuteur pour vos cotisations et vos demandes de remboursement. Cet avantage, non négligeable, se paie cependant par un tarif légèrement plus élevé que la concurrence. Pour plus d'informations sur ce pack, vous pouvez aussi lire en page suivante l'encadré «La Caisse des Français de l'Etranger».

Europe Assistance : Evasio Grand Voyage

Assurance plutôt complète et très chère. Toute dépense médicale doit être soumise à accord préalable.

ASFE: Junior Expat

Assurance plutôt complète. Le plafond en responsabilité civile pour les dommages corporels est significativement plus bas que la concurrence.

Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT

Une assurance plutôt complète.

La Caisse des Français de l'Etranger (CFE)

La Caisse des Français de l'Etranger est une caisse de sécurité sociale autonome, délégataire de service public. A ce titre, elle est un prolongement de la sécurité sociale française pour les personnes expatriées. Elle permet de bénéficier d'une couverture maladie identique à celle offerte par la sécurité sociale. A l'étranger, cela veut dire que vos frais médicaux habituels seront remboursés, mais à hauteur des tarifs français. Par exemple, le tarif conventionné d'une visite chez le médecin généraliste en France est de 23 €. Si vous consultez un médecin généraliste au Canada pour 150 \$, la CFE ne vous remboursera que 16,10 € (soit 70 % du tarif conventionné).

Attention donc, souscrire à la CFE ne dispense en aucun cas de souscrire à une assurance maladie/hospitalisation/rapatriement.

L'adhésion à la CFE coûte 93 € par trimestre pour un PVTiste (soit 372 €/an ou 31 €/mois). Bien que non obligatoire, elle présente plusieurs avantages :

- L'absence des exclusions habituelles des assurances voyage (et donc prise en charge des maladies antérieures au départ, des visites de contrôles, des frais médicaux courants).
- La continuité au regard de la sécurité sociale : adhérer à la CFE revient dans la pratique à un changement de CPAM. Au retour, la réaffiliation à la sécurité sociale française se fait de la même

façon. Cette certitude de n'avoir aucun délai de carence au retour (anticipé ou pas) pourra rassurer les PVTistes inquiets de l'absence de clarté de leur statut pour la sécu.

Il vous revient donc de vous poser la question en deux temps : d'une part, souhaitez-vous souscrire à la CFE pour les raisons ci-dessus évoquées et, d'autre part, quelle assurance voyage souhaitez-vous souscrire, puisque la CFE seule ne suffira pas ? Il s'agit là de deux démarches de réflexion indépendantes. Bien que vous puissiez combiner une adhésion à la CFE avec une adhésion à n'importe quelle assurance voyage, notez qu'il existe un Pack Spécial PVT proposé par la CFE en partenariat avec April. Ce pack vous reviendra à 72 € par mois, soit 864 € pour 12 mois.

Avec ce pack, la CFE vous remboursera (sur la base des tarifs français) aussi bien les dépenses de santé courantes que celles résultant de maladies ou accidents inattendus tandis qu'April ne remboursera, comme toutes les assurances voyage, que le complément relatif à un accident ou une maladie survenant en cours de voyage. L'avantage de ce pack réside dans le guichet unique : vous n'aurez qu'un seul interlocuteur pour vos cotisations et vos demandes de remboursement.

Pour plus d'informations sur ce pack spécial PVT, vous pouvez consulter la brochure et les conditions générales sur le site d'April.

Par ailleurs, un autre pack CFE existe également depuis quelques mois en partenariat avec Henner. Il permet aussi de bénéficier d'un guichet de remboursement unique mais la cotisation est payable séparément à la CFE et à Henner. Il vous reviendra à environ 75 € par mois. Toutes les conditions sont disponibles sur le site de la CFE.

Medicare, pour les belges en Australie

Si vous êtes Belge et que vous partez en WHV en Australie, vous pourrez bénéficier d'une assistance Medicare qui prendra en charge vos dépenses liées à un rendez-vous chez le médecin, à une hospitalisation ou à l'achat de médicaments par exemple. Attention cependant, cette assistance est une couverture minimale qui peut s'avérer très utile mais qui ne suffit pas.

Votre rapatriement, en cas d'accident très grave, votre transport en ambulance ou encore vos soins dentaires ne seront pas pris en charge. Il est donc important de souscrire à une assurance adaptée à votre projet, avant votre départ. Notez également qu'une assurance voyage vous fournira une protection responsabilité civile qu'il est primordial d'avoir.

Consultez le site de l'ambassade de Belgique en Australie pour bien vous informer à ce sujet.

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : FRAIS MÉDICAUX

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT		
	FRA	IS MÉDICAUX, CHIRUI	RGIE ET HOSPITALISAT	ΓΙΟΝ			
100 % des frais réels sans franchise ni délai de carence	100 % des frais réels sans franchise	oui avec une franchise de 30 €	100 % des frais réels sans franchise ni délai de carence	100 % des frais réels	100 % des frais réels		
	RÈGLEMENT	DIRECT DES FRAIS D'	HOSPITALISATION DE	PLUS DE 24H			
oui, sur contact préalable auprès du plateau d'assistance	délivré sous réserve d'accord médical, 24/24h (+ chambre particulière jusqu'à 50 €/jour)	avance sur frais d'hospitalisation	oui, sur contact préalable auprès du plateau d'assistance	-	oui, sur contact auprès du plateau d'assistance		
	CONSULTATION ET VISITE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES ET GÉNÉRALISTES						
100 % des frais réels	100 % des frais réels mais seulement 80 €/acte au- delà de deux visites)	oui	100 % des frais réels nécessité de faire remplir un questionnaire médical au médecin à chaque visite	100 % des frais réels	100 % des frais réels		

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : FRAIS MÉDICAUX

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT	
	RADIOGRAPHIE,	ANALYSES, SOINS INI	FIRMIERS ET ACTES D	E SPÉCIALISTES		
100 % des frais réels	100 % des frais réels	-	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels	
	SOINS DENTAIRES D'URGENCE					
plafond de 300 €	plafond de 200 €	160 € avec une franchise de 30 €	500 € (plafond commun aux soins dentaires suite à un accident)	uniquement pour les atteintes infectueuses aux racines, plafond de 305 € (plafond commun aux soins dentaires suite à un accident)	plafond de 150 €	
SOINS DENTAIRES SUITE À UN ACCIDENT						
plafond de 600 €	350 € par personne et par an (plafond commun aux frais d'optique) pour des prothèses	-	plafond de 500 € (plafond commun aux soins dentaires d'urgence)	plafond de 305 € (plafond commun aux soins dentaires d'urgence)	plafond de 350 €	

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : FRAIS MÉDICAUX

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT
		FRAIS D'	OPTIQUE		
-	350 € par personne et par an (plafond commun aux frais dentaires suite à un accident)	-	200 € par an (suite à un accident uniquement)	-	non couvert
		PLONGÉE SC	OUS-MARINE		
Oui, plongée avec ou sans bouteille sans limitation de profondeur	Oui, uniquement en apnée à moins de 50 mètres de profondeur	-	Oui, sauf plongée sous- marine avec bouteille à plus de 40 mètres de profondeur ou pratiquée en solo	Oui, sauf plongée avec bouteille dans le cadre d'une compétition sportive ou à titre de loisir par une personne non titulaire du brevet PADI ou équivalent et non accompagnée d'un professionnel	Oui, jusqu'à 40 mètres de profondeur
FRAIS MÉDICAUX MAXIMUM PAR PERSONNE ET PAR AN					
illimité	Part April : 200 000 € Part CFE : illimité (aux taux de remboursement sécurité sociale)	plafond de 150 000 € dans les pays de l'UE et de la Mediterrannée et de 300 000 € hors UE, franchise de 30 €	illimité	200 000 €	200 000€ par événement médical

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : ASSISTANCE

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT		
		TRANSPOR	T MÉDICAL				
100 % des frais réels	100 % des frais réels	frais réels	100 % des frais réels	frais réels	frais réels		
	RAPATRIEMENT SANITAIRE						
100 % des frais réels	100 % des frais réels	frais réels	100 % des frais réels	frais réels	frais réels		
	PRÉSENCE D'UN ME	MBRE DE LA FAMILLE	EN CAS D'HOSPITALI	SATION DE L'ASSURÉ			
hospitalisation de plus de 7 jours : billet A/R + 80 €/ nuit (maximum 8 nuits, soit 640 €) (père, mère, frère, sœur, grands-parents)	pour une hospitalisation supérieure à 6 jours, billet A/R + 80 €/nuit (dans un maximum de 10 nuits) (père, mère, sœur, frère, enfant, tuteur légal)	A/R et 80 € par nuit (maximum 7 nuits) (conjoint, père, mère, frère, sœur, grands-parents, enfant, beaux-parents)	Hospitalisation de plus de 3 jours : A/R + 50 € par jours (avec un maximum de 500 €)(conjoint, père, mère, frère, sœur, grands-parents, enfant)	hospitalisation de plus de 5 jours : billet A/R + 100 € par nuit dans la limite de 1 000 € (conjoint, frère, sœur, père, mère, grands-parents, enfant, beaux-parents)	frais réels du transport et 50 €/jour (maximum 10 jours) (parents, frères, sœurs, grands- parents, beaux-parents, beaux- frères, belles-sœurs)		
RETOUR ANTICIPÉ EN CAS DE SINISTRE AU DOMICILE DU PAYS D'ORIGINE							
-	-	billet retour et frais de taxi	-	billet A/R	billet A/R		

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : ASSISTANCE

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT		
	RETOUR ANTICI	PÉ SUITE AU DÉCÈS D	'UN MEMBRE DE LA FA	AMILLE PROCHE			
billet A/R en classe éco (père, mère, frère, sœur, grands-parents)	billet A/R en classe éco (père, mère, sœur, frère, enfant, tuteur légal)	-	billet A/R en classe éco (conjoint, père, mère, frère, sœur, grands-parents, enfant)	billet A/R (conjoint, frère, sœur, père, mère, grands- parents, enfant, beaux-parents)	billet A/R (parents, frères, sœurs, grands- parents, beaux-parents, beaux- frères, belles-sœurs)		
	ENVOI DES MÉDICAMENTS INDISPENSABLES ET INTROUVABLES SUR PLACE						
100 % des frais réels	oui	oui	frais d'envoi	oui	oui		
		TRANSMISSION DES	MESSAGES URGENTS				
oui	oui	oui	oui	-	oui		
		FRAIS DE R	RECHERCHE				
3 000 €	5 000 € par personne dans la limite de 15 000 € par évènement	15 250 €	maximum 5 000 € par personne et 25 000 € par évènement	jusqu'à 15 000 €	12 000 €		
	AVANCE DE FONDS EN CAS DE VOL						
700 €	1 000 € par évènement	500 €	500 €	2 300 €	1 500 €		

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : ASSISTANCE

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT		
		ASSISTANCI	E JURIDIQUE				
3 000 €	3 000 €	honoraires d'avocat à l'étranger dans la limite de 3 100 €	3 000 €	honoraires d'avocat jusqu'à 3 000 €	3 000 € (plafond commun à la caution pénale)		
	AVANCE SUR CAUTION PÉNALE						
7 000 €	15 000 €	15 300 €	7 500 €	15 000 €	3 000 € (plafond commun à l'assistance juridique)		
	F	APATRIEMENT DU CO	RPS EN CAS DE DÉCÈS	5			
100 % des frais réels (frais funéraires limités à 1 500 €)	100 % des frais réels (frais de cercueil limités à 1 500 €)	frais réels (maximum de 1 000 € pour l'urne ou le cercueil)	100 % des frais réels (frais de cercueil limités à 2 000 €)	frais réels	100 % des frais réels (frais funéraires limités à 2 500 €)		
RETOUR IMPOSSIBLE							
-	80 € par nuit, maximum 5 nuits	-	50 € par jour avec un maximum de 500 €	-	si impossibilité résultant d'un accident et d'une maladie : 50 €/jour (maximum 10 jours)		

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : RESPONSABILITÉ CIVILE

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT		
		DOMMAGES	CORPORELS				
4 500 000 €	4 500 000 €	4 000 000 € (dont 75 000 € de dommages matériels)	4 000 000 €	1 524 490 € (dont 762 245 € de dommages matériels)	4 600 000 €		
	DOMMAGES MATÉRIELS						
450 000 €	460 000 €	75 000 €	450 000 €	762 245 €	46 000 € (plus une RC locative plafonnée à 1 600 000 €)		
		OBJETS	CONFIÉS				
11 500 € (dans le cadre d'un stage)	12 000 € (dans le cadre d'un stage)	-	-	-	non		
FRANCHISE							
100 € par dossier	75 €	-	80 € par sinistre	152,45 € par sinistre	80 €		

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET PRÉVOYANCE

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT
		CAPITAL	_ DÉCÈS		
8 000 €	10 000 € limité aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans	décès ou invalidité permanente totale si au cours d'un transport aérien : 100 000 € (7 500 € pour les enfants mineurs), franchise de 10 %	10 000 €	15 000 €	12 500 €
		CAPITAL INCAPAC	ITÉ PERMANENTE		
30 000 €	jusque 40 000 € avec une franchise relative de 20 %	décès ou invalidité permanente totale si au cours d'un transport aérien : 100 000 € (7 500 € pour les enfants mineurs), franchise de 10 %	50 000 €	15 000 € maximum pour un taux d'invalidité d'au moins 33 %	12 500 € maximum

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : ASSURANCE BAGAGES

Globe PVT RECOMMANDÉ	April (Pack Spécial PVT)	Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)	Chapka (Cap Working Holiday)	ASFE Junior Expat	Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT
	AS	SURANCE BAGAGES F	PENDANT LE TRAJET A	√R	
1 150 € (exclusion notamment des objets précieux)	1 600 € avec une franchise de 30 € par sinistre, garantie limitée à 50 %, soit 800 €, pour les objets précieux (plafond commun pendant et hors trajet A/R)	3 000 € (objets précieux limités à 50 % de la garantie), franchise pour les dommages aux valises : 50 €, indemnité forfaitaire de retard des bagages : 300 €, frais de reconstitution des documents d'identité :	2 000 € (plafond commun pendant et hors trajet A/R). Objets précieux ou high tech limités à 1 000 €. Franchise de 25 €	jusque 2 000 € (dont maximum 50 % d'objets précieux) (plafond commun pendant et hors trajet A/R)	1 530 €, franchise de 50 € (limitation à 40 % du capital pour les objets de valeur) (plafond commun pendant et hors trajet AR)
		ASSURANCE BAGAG	ES HORS TRAJET A/R		
-	1 600 € avec une franchise de 30 € par sinistre, garantie limitée à 50 %, soit 800 €, pour les objets précieux (plafond commun pendant et hors trajet A/R)	-	2 000 € (plafond commun pendant et hors trajet A/R) en cas de vol avec effraction ou d'agression uniquement (objets précieux ou high tech limités à 1 000 €). Franchise de 25 €. Bien consulter les exclusions de garantie (les vols dans des véhicules sans coffre (un van, par exemple) entre autres sont exclus)	Jusque 2 000 € (dont maximum 50 % d'objets précieux) (plafond commun pendant et hors trajet A/R)	1 530 €, franchise de 50 € (limitation à 40 % du capital pour les objets de valeur) (plafond commun pendant et hors trajet AR)

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES ASSURANCES VOYAGE : TARIFS

Globe PVT
RECOMMANDÉ

April (Pack Spécial PVT) Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)

Chapka (Cap Working Holiday)

ASFE Junior Expat

Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT

TARIFS ASSURANCES VOYAGE

Réduction PVTistes.net incluse :

Canada:
29,70 € par mois
356,40 € pour 12 mois
712,80 € pour 24 mois

Autres destinations PVT :
33 € par mois
99 € pour 3 mois
198 € pour 6 mois
396 € pour 12 mois

Infos et souscription

Le pack spécial PVT April + CFE (c'est-à-dire les garanties indiquées dans ce tableau venant en complément de celles de la CFE, via un guichet unique de souscription et de remboursement) coûte 864 € pour 12 mois (soit 72 €/mois)

Possibilité de mensualiser le paiement pour un supplément de 3 €/mois. Devis à réaliser en ligne (selon dates de départ et de retour et date d'achat du billet d'avion)

1 065 € pour 12 mois (soit environ 89 €/mois)

428 € pour 12 mois (soit environ 35,70 €/mois)

Attention cependant : plus la durée de souscription est courte, plus l'assurance est chère.

1 mois : 46 € 3 mois : 118 € 6 mois : 232 € 9 mois : 344 € 24 mois : 796 € Devis à réaliser en ligne (selon âge, date de départ, durée du séjour, destination), le montant mensuel peut donc varier selon la durée choisie.

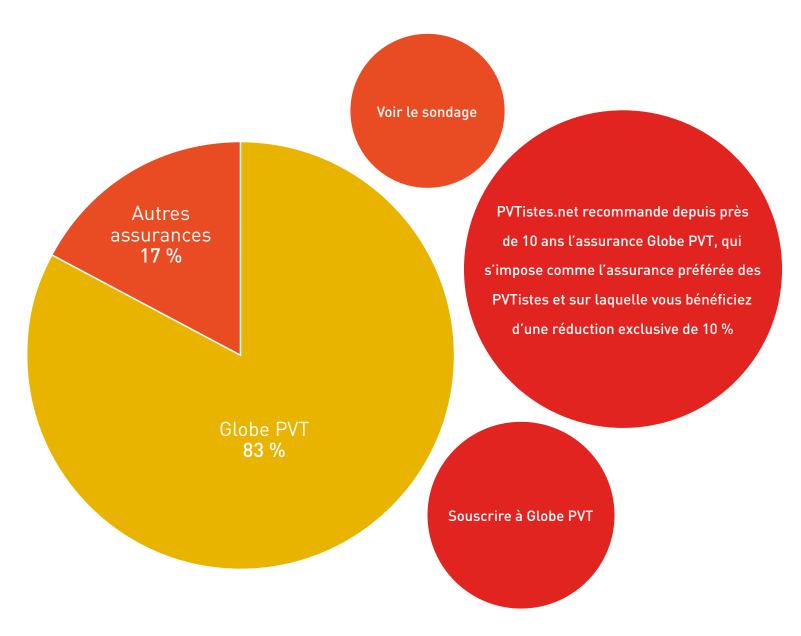
409 € pour 12 mois (soit environ 34 €/mois) 223 € pour 6 mois (soit environ 37 €/mois) Tarif dégressif selon la durée de souscription.

437 € pour 12 mois (soit 36,40 €/mois)

220 € pour 6 mois (soit environ 36,60 €/mois)

45 € pour un mois

GLOBE PVT: L'ASSURANCE PRÉFÉRÉE DES PVTISTES



PRINCIPALES MODALITÉS ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Globe PVT

Envoyer les factures et ordonnances originales avec le formulaire de demande de remboursement et un RIB dans un délai maximal de trois mois après la fin du contrat d'assurance. Les demandes de remboursement pour les frais médicaux inférieurs à 500 € s'effectuent par e-mail, sans nécessité d'envoyer les documents originaux par courrier (sauf contrôle exceptionnel par l'assureur).

En cas d'hospitalisation, d'acte chirurgical, de radiographie ou de traitement médical, un certificat médical fourni par l'assureur doit être également rempli par le médecin.

Formulaire de remboursement

Souscrire à Globe PVT

April (Pack Spécial PVT)

Envoyer les originaux des factures et prescriptions accompagnées du formulaire de demande de remboursement.

Certains actes sont soumis à demande d'entente préalable : c'est le cas notamment de l'hospitalisation.

L'assuré doit alors faire parvenir à l'assurance une attestation médicale confidentielle remplie par le médecin (en cas d'hospitalisation d'urgence, ce formulaire doit être envoyé dès que possible) et l'assureur doit donner son accord.

Chapka Direct (Cap Working Holiday)

Pour chaque consultation médicale, il faut obligatoirement faire remplir un formulaire médical par le médecin.

Il faut également fournir les justificatifs originaux des dépenses si les frais médicaux dépassent 500 €. Les demandes de remboursement pour les frais médicaux inférieurs à 500 € s'effectuent par e-mail, sans nécessité d'envoyer les documents originaux par courrier (sauf contrôle exceptionnel par l'assureur). Enfin, vous devez fournir, lors de la première demande de remboursement, une copie de votre visa.

Europ Assistance (Evasio Grand Voyage)

Appeler le service d'assistance et obtenir l'accord préalable avant d'engager toute dépense. Fournir tous les justificatifs originaux des dépenses dont le remboursement est demandé.

ASFE Junior Expat

Dans les 90 jours suivant l'accident, envoyer le formulaire de demande de remboursement accompagné des jusitificatifs originaux. Certains actes sont soumis à entente préalable.

Kinousassur - Travel Zen WHV - PVT

Faire remplir au médecin une déclaration de sinistre précisant le diagnostic médical à renvoyer avec les factures originales. Tous les sinistres doivent être déclarés dans les plus brefs délais et en tout état de cause dans les cinq jours.

